

Lettre d'engagement pour une Convention Armées – Collectivités dans le département du Territoire de Belfort

Comme l'a rappelé le Président de la République lors de ses vœux aux armées pour 2023, la force de nos armées réside dans sa richesse humaine, dans cet engagement de servir la France, vécu au quotidien par les militaires et leurs proches.

« La mobilisation civile est inséparable de l'effort militaire. Là aussi, ce que nous vivons sur le sol depuis près d'un an en Ukraine nous l'enseigne. »

Les forces morales qui soutiennent nos armées sont ainsi essentielles pour accompagner nos militaires dans leurs missions. C'est cet élan que nous souhaitons créer ensemble pour offrir à nos armées l'indispensable soutien de la Nation.

Ainsi, l'engagement des forces armées et des collectivités territoriales vise un objectif commun de service public aux populations, en particulier la jeunesse, et de contribution à la résilience du pays.

Objet de la lettre d'engagement :

Cette lettre d'engagement propose aux collectivités locales et aux armées de fonder une convention entre elles pour définir et formaliser leurs relations partenariales.

La signature de cet engagement avec le représentant du Ministère des armées, par l'intermédiaire du Délégué Militaire Départemental, est ouverte au Conseil régional ainsi qu'à toutes les collectivités locales du département du Territoire de Belfort qui souhaitent s'engager dans cette démarche.

Contenu de la convention à construire :

Les thématiques qui peuvent être abordées par les parties prenantes doivent correspondre à l'analyse des besoins et des solutions mutuelles qui peuvent être trouvées par la voie partenariale.

Aussi, sans s'y limiter, la Convention Armées - Collectivités abordera les thématiques suivantes :

- Plan Famille 2 : améliorer l'accueil des familles des militaires dans le territoire ;
- Jeunesse : développer la Force Morale de la jeunesse ;
- Lien Armées-Nation : développement des dispositifs pour diffuser l'esprit de Défense dans la population avec l'augmentation des réserves, la mobilisation des correspondants de Défense, la mobilisation du monde combattant et de la Mémoire ;
- Transition écologique : développement des actions mutuelles pour favoriser la transition écologique.

Pilotage :

Sous l'égide du Préfet, sera réuni un comité de préfiguration comprenant le Délégué Militaire Départemental, le Délégué à l'Accompagnement Régional du ministère des armées et les représentants des collectivités locales parties prenantes afin de rédiger la Convention.

Calendrier :

Les parties prenantes s'engagent à ce que la convention Armées-Collectivités soit conclue avant la fin du mois de juin.

Signature :

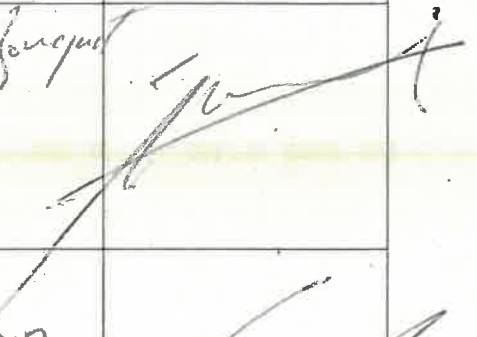
Représentant de l'Etat, Monsieur le Préfet :


Raphaël SODINI

Pour le ministère des armées, le Délégué Militaire Départemental :


Le colonel Jean-François Schoonmann
commandant la base de défense de Belfort
commandant d'armes de la garnison de Belfort
délégué militaire départemental du Territoire de Belfort

Au titre des collectivités locales :

Collectivité	Fonction	Prénom et NOM	Signature
Delle	Maire	Sandrine Lançon	
Département du Territoire de Belfort	Président	François Jougnot	
Doucoigne	Maire	GUARDIA Baptiste	
Valdoie	Maire	CEFIS Marie France	
Beaucourt	Adjointe	REY Virginie	

Belfort	Adjoint au Maire	Tony KNEIP	
Praffans	faire	BAINIER Christine	
OTTENONT	MAIRE	CARLES Pierre	
RECOURRANCE	Maire	RACINE Jean	
VEZELOIS	MAIRE	ROLAND JACQUETIN	
GIRONAGNY	Maire.	Christa CODDET	

VAUTHIERDUST	MAIRE		MAUCHET Alexandre.
CHAVANATTE	MAIRE		BINET Monique
CHAUUX	Maire		CHIROUX Jorday.
Bethmaillies	Maire		Alain Tütter
MORAVILLAR	1 ^{er} Adj. ml correspondant défense		OSTERAG Régis
CHEVREMENT	MAIRE NOUVEAU S. P. 1		Gaskin Jean-Pierre

Foussengue	Maire		Amand Chette
CHARNOIS	MAIRE		PLUMETZIN JULIEN
ESSEY	Maire		Al- BERT.